

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Date d'émission 24-août-2022 Date de révision 06-août-2025 Numéro de révision 5

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Smoke 540

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 33697

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Cancérogénicité Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

| _ | | | | | |
|----|--|------------|------------|-------------------------|--------------------------|
| ı | Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro | Date de dépôt LCRMD |
| -1 | | | | d'enregistrement en | et date de la dérogation |
| -1 | | | | vertu de la Loi sur le | accordée (s'il y a lieu) |
| -1 | | | | contrôle des | |
| -1 | | | | renseignements relatifs | |
| -1 | | | | aux matières | |
| -1 | | | | dangereuses (no | |
| -1 | | | | d'enregistrement | |
| ı | | | | LCRMD) | |
| | Glyphosate sel de potassium | 39600-42-5 | 45 - 60 | - | |
| Ī | Ethers octylo-décyles(C8-C10) du D-glucose | 68515-73-1 | 5 - 10 | - | |

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des

soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Numéro de FS UL-GCS-064

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun connu.

Effets d'une exposition Peut provoquer le cancer. Consulter la section 11 pour des données toxicologiques

supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

et précautions spéciales pour les pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas mélanger ou appliquer ce produit ou les solutions de pulvérisation de ce produit dans des contenants ou des réservoirs de pulvérisation en acier

galvanisé ou en acier non revêtu (sauf en acier inoxydable). Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler

le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas entreposer ce produit ou les solutions de pulvérisation de ce produit dans des contenants ou réservoirs de pulvérisation en acier

galvanisé ou en acier non revêtu (sauf en acier inoxydable).

Matériaux d'emballage Acier inoxydable. Polyéthylène haute densité (PEHD).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide visqueux

État physiqueLiquideCouleurAmbre à brunOdeurLégère

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

Remarques • Méthode
Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Date de révision: 06-août-2025 Smoke 540

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

SADT (°C)

4.87 - 4.89 pН

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique

Viscosité dynamique 26.3 mPas

Solubilité dans l'eau Solubilité(s)

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau) Pression de vapeur

Densité relative

1.36 - 1.38 @ 20°C

Masse volumique apparente Masse volumique du liquide Densité de vapeur relative Caractéristiques des particules Dimension de particules Distribution granulométrique

Autres renseignements

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur en COV Aucun renseignement disponible Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Peut produire de l'hydrogène gazeux si ce produit entre en contact avec de l'acier galvanisé Risques de réactions dangereuses

ou de l'acier non revêtu.

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Conditions à éviter Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents comburants, Acier galvanisé, Acier non revêtu.

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. Produits de décomposition

dangereux

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Numéro de FS UL-GCS-064

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut Contact avec la peau

causer une irritation. Peut être nocif par contact cutané.

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une Ingestion

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun connu.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale 5,000 mg/kg (rat) DL50 par voie cutanée > 2,000 mg/kg (rat)

> 5.674 mg/l (rat, 4 h) (poussière/brouillard) CL50 par inhalation

Renseignements sur les

composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|-------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Ethers octylo-décyles(C8-C10) | - | > 2000 mg/kg (Rabbit) | - |
| du D-glucose | | | |
| 68515-73-1 | | | |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sur la base de données d'essais: non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation Sur la base de données d'essais: non irritant. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou Sur la base de données d'essais: Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: cutanée

Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données

disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|-----------------------------|-------|----------------------|-----|---------|
| Glyphosate sel de potassium | - | Groupe 2A - | - | Présent |
| 39600-42-5 | | Cancérogène probable | | |
| | | pour l'homme | | |

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

| Renseignements sur le produit | | | | |
|-------------------------------|--|--|--|--|
| Méthode | OCDE Essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë | | | |
| Espèces | Brachydanio rerio | | | |
| Type de critère CL50 | | | | |
| Dose efficace | > 100 mg/L | | | |
| Durée d'exposition | 96 heures | | | |
| Méthode | OCDE Essai n° 217 : Micro-organismes du sol : essai de transformation du carbone | | | |
| Espèces | Soil microorganisms | | | |
| Durée d'exposition | 28 d | | | |
| Résultats | Non-toxic | | | |
| Resultats | INON-toxic | | | |
| Méthode | OCDE Essai no 202 : Daphnia sp., Essai d'immobilisation immédiate | | | |
| Espèces | Daphnia magna | | | |
| Type de critère | CE50 | | | |
| Dose efficace | > 100 mg/L | | | |
| Durée d'exposition | 24; 48 heures | | | |
| haza - | loope 5 1 2 2 2 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 | | | |
| Méthode | OCDE Essai n° 207 : Ver de terre, essais de toxicité aiguë | | | |
| Espèces | Ver de terre | | | |
| Type de critère | CL50 | | | |
| Dose efficace | > 5,000 mg/kg | | | |
| Durée d'exposition | 14 d | | | |
| Méthode | OCDE Essai n° 214 : Abeille domestique, essai de toxicité aiguë par contact | | | |
| Espèces | Abeilles | | | |
| | | | | |
| - 7/2 | | | | |
| Dose efficace | > 204.7 ug/bee | | | |
| Méthode | OCDE Essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la | | | |
| | croissance | | | |
| Espèces | Pseudokirchneriella subcapitata | | | |
| Type de critère | CE50 | | | |
| Dose efficace | > 100 mg/L | | | |
| Durée d'exposition | 72 heures | | | |
| Résultats | Does not inhibit the growth of alga | | | |
| F-7 | | | | |
| Méthode | OCDE Essai n° 216 : Micro-organismes du sol : essai de transformation de l'azote | | | |
| Espèces | Soil microorganisms | | | |
| Durée d'exposition | 28 d | | | |
| Résultats | Non-toxic Non-toxic | | | |
| | | | | |

| Nom chimique | Algues/plantes | Poissons | Toxicité pour les | Crustacés |
|-------------------------------|----------------|----------------------|-------------------|-----------|
| | aquatiques | | microorganismes | |
| Ethers octylo-décyles(C8-C10) | - | LC50: =170mg/L (96h, | - | - |
| du D-glucose | | Danio rerio) | | |
| 68515-73-1 | | | | |

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 0Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé * Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

| | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux | |
|---|---|--|
| Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voi | ies de | |
| navigation intérieures (Europe) | | |

| ADR | Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe) |
|----------------|---|
| AIIC | Inventaire australien des substances chimiques industriels |
| ATE | Estimation de toxicité aiguë |
| ASTM | Société américaine d'essais des matériaux |
| bar | Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail |
| BAT | Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle |
| BEL | Limites d'exposition biologique |
| bw | Poids corporel |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale |
| CMR | Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction |
| DOT | Département des transports (États-Unis) |
| DSL | Liste intérieure des substances (Canada) |
| EmS | Programme d'urgence |
| ENCS | Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon) |
| EPA | Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency) |
| GHS | Système général harmonisé |
| HMIS | Système d'identification des matières dangereuses |
| CIRC | Centre international de recherche sur le cancer |
| IATA | Association du transport aérien international |
| IBC | Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires |
| | transportant des produits chimiques dangereux en vrac |
| OACI | Organisation de l'aviation civile internationale |
| IECSC | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine |
| IMDG | Code maritime international des marchandises dangereuses |
| IMO | Organisation maritime internationale |
| ISO | Organisation internationale de normalisation |
| KECI | Inventaire coréen des produits chimiques existants |
| CL50 | Concentration létale pour 50% d'une population étudiée |
| DL50 | Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne) |
| MARPOL | Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires |
| NFPA | National Fire Protection Association |
| n.s.a. | Non spécifié ailleurs |
| CSENO | Concentration sans effet nocif observé |
| DSENO | Dose sans effet nocif observé |
| NOELR | Taux de charge sans effet observable |
| NZIoC | Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande |
| OECD | Organisation de coopération et de développement économiques |
| LEMT | Limites d'exposition professionnelle |
| TBP | Substance toxique bioaccumulable persistante |
| PICCS | Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines |
| PMT | Persistante, mobile et toxique |
| PPE | Équipement de protection individuelle |
| QSAR | Relation structure-activité quantitative |
| RID | Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer |
| 5 | (Europe) |
| SADT | Température de décomposition autoaccélérée |
| SAR | Relation structure-activité |
| FS | Fiche de données de sécurité |
| SL | Limite à la surface |
| STEL | Limite d'exposition de courte durée |
| STOT RE | Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée |
| STOT SE | Toxicité pour certains organes cibles - Exposition repetée Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique |
| TCSI | |
| | Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan |
| TMD | Transport de marchandises dangereuses (Canada) |
| TSCA | Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis) |
| TWA | Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps) |

| UN | Nations Unies |
|------|--|
| VOC | Composés organiques volatils |
| vPvB | Très persistante et très bioaccumulative |
| vPvM | Très persistante et très mobile |
| As | Substance allergène |
| DS | Sensibilisant cutané |
| Ot | Ototoxique |
| pOt | Ototoxique - risque de troubles auditifs |
| PS | Photosensibilisateur |
| RS | Sensibilisant respiratoire |
| S | Sensibilisateur |
| poS | Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel |
| Sa | Asphyxiant simple |
| Sd | Désignation de la peau |
| pSd | Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée |
| Sdv | Désignation de la peau - vacante |
| Sk | Notation de la peau |
| dSk | Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée |
| pSk | Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée |

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 24-août-2022

Date de révision 06-août-2025

Note de révision Format mis à jour. Sections de la FS mises à jour: 4, 7, 8, 9, 11, 16.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés

uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique